



**Forum: Dépannage**

**Topic: Céder les jeux en téléchargement achetés sur site FNAC**

**Subject: Re: Céder les jeux en téléchargement achetés sur site FNAC**

Publié par: Schtroumpf-Grognon

Contribution le : 04/01/2010 08:24:01

La dans mon cas, il n'y a pas de support physique, dans le sens ou j'ai acheté ces jeux sur le site la FNAC, donc en ligne, et que ce sont des jeux à télécharger... je n'ai donc jamais reçu de facture physique on va dire, mais tout de meme une facture en pdf via mail...

PS : j'espère que l'éditeur ne va pas mettre trois plombes a me repondre, car je compte vendre ce pc rapidos...